



Campagne « Les bons réflexes » 2023

Corinne THIEVENT - SPPPY





Ordre du jour

- 1 – Une campagne d'information : pourquoi ?
- 2 – Périmètre de la campagne – Zoom sur le bassin B9
- 3 – Actions réglementaires : brochures et affiches
- 4 – Actions non réglementaires

Questions / échanges





1 – Une campagne d'information : pourquoi ?





1 – Une campagne d'information : pourquoi ?

- **Origines réglementaires et contexte :**

- Article L.125-2** du code de l'environnement : droit des citoyens à une information sur les risques technologiques
- Article R.741-30 du code de sécurité intérieure** : production et distribution de « documents d'information aux populations » situées dans la zone d'application du **Plan Particulier d'Information (PPI)**

- **Qu'est-ce qu'un PPI ?**

- Le PPI répond aux situations les plus graves d'accidents industriels majeurs et est déclenché par le préfet lorsque survient un accident grave susceptible de conséquences au-delà de l'enceinte d'un site industriel. Il définit l'organisation des secours, les méthodes d'intervention et les mesures prévues pour la protection de la population, ainsi que le périmètre dans lequel elles s'appliquent.



1 – Une campagne d'information : pourquoi ?

- **Quels sont les sites soumis à PPI ?**
 - Les installations classées (*ICPE*) SEVESO Seuil Haut (*voire seuil Bas*)
 - Les stockages souterrains de matières dangereuses
 - Les sites comportant au moins une Installation Nucléaire de Base (*INB*)
 - Les établissements opérant sur des micro-organismes/toxines hautement pathogènes
 - Les ouvrages d'infrastructure liée au transport de matières dangereuses
 - ...



1 – Une campagne d'information : pourquoi ?

- **En application des dispositions réglementaires :**
 - Le préfet fait établir par les industriels concernés **tous les 5 ans** :
 - ✓ **Des brochures** (*contenu précisé par un arrêté ministériel : nature du risque, mesures prévues pour alerter, protéger, secourir, ...*) : à diffuser auprès des populations concernées sans qu'elles en aient à faire la demande
 - ✓ **Des affiches** (*consignes de sécurité à adopter*) : à apposer dans différents lieux recevant du public



2 – Périmètre de la campagne – Zoom sur le bassin B9





Les bons réflexes

en cas d'accident



2 – Périmètre de la campagne 2023

- **Une campagne d'envergure unique en France**
 - 123 établissements industriels concernés
 - 16 bassins de risques
 - 656 communes
 - 3,5 millions de personnes
 - Près de 1,7 million de boîtes aux lettres visées par la distribution des brochures



Les bons réflexes

en cas d'accident



2 – Périmètre de la campagne 2023 – Zoom sur bassin B9

- > 5 établissements sur 5 communes 50 000 personnes
- CHEDDITE
- COVESTRO Elastomers
- Dépôt pétrolier de Portes les Valence
- EXSTO
- Framatome



3 – Les informations réglementaires : brochures et affiches



3 – Informations réglementaires

- **Les brochures**

- 1 brochure spécifique au bassin B9 « Valence Romans »
- Distribuée depuis lundi 9/10 dans 30 000 boîtes aux lettres
- Des pages communes** : mot de la Préfète, contexte de la campagne, l'alerte et les **bons réflexes à mettre en œuvre**, les 4 piliers de la politique française de maîtrise des risques
- Des pages « établissements »** : plateforme, fiche établissement (*nom, adresse, activités, réglementation et périmètre de risque et effets associés au scénario majorant*) ...
- Lien vers le site www.lesbonsreflexes.com



Les bons réflexes

en cas d'accident

PRÉFÈTE
DE RÉGION
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
*Sécurité
Égalité
Prévention*

Campagne d'information et de prévention 2023

Risques industriels majeurs

FR-Alert
En savoir +

Écoutez la sirène

Les bons réflexes
en cas d'accident

En cas d'alerte, par FR-Alert* ou par la sirène**...

MAGAZINE 07115

* Par FR-Alert : en cas d'accident, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.
** Par la sirène : de nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques.

L'affichette

OUI

ABRITEZ-VOUS
DANS LE BÂTIMENT
LE PLUS PROCHE.

Fermez portes,
fenêtres et volets.

OUI

RESTEZ
À L'ÉCOUTE
DES CONSIGNES.

Écoutez la radio ou
consultez les réseaux
sociaux de votre
préfecture.

NON

N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE.

Ils sont pris en charge par
les équipes pédagogiques.

NON

ÉVITEZ DE
TÉLÉPHONER

Vous laissez ainsi
les réseaux disponibles
pour les secours.

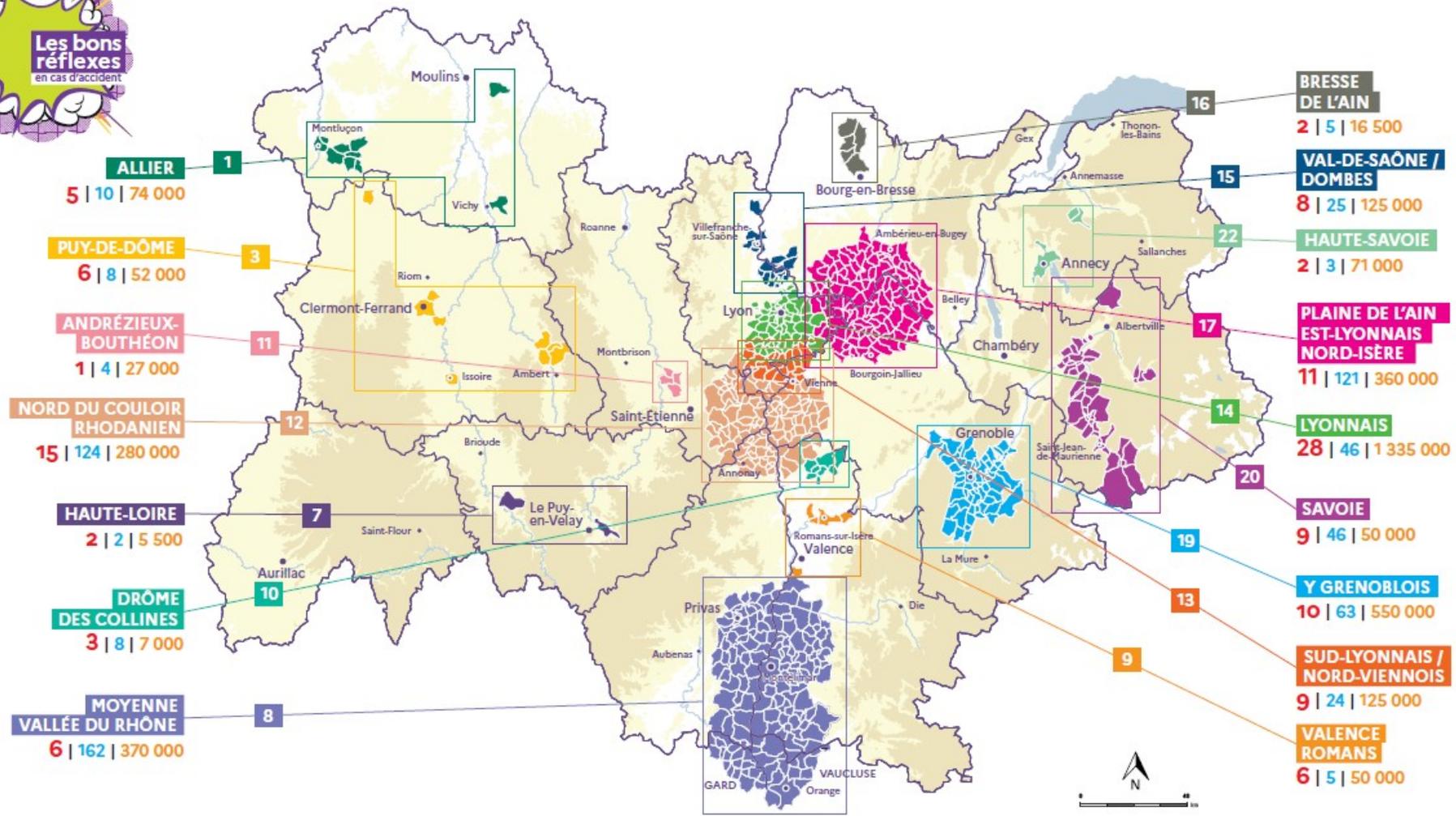
Toutes les informations sont à retrouver sur le site lesbonsreflexes.com



4 – Les actions non réglementaires



Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"



Au total, 123 établissements répartis dans 16 bassins, et 3,5 millions d'habitants dans 656 communes sont concernés.

X|Y|Z

Nombre établissements | Communes impactées | Population concernée



Les bons réflexes

en cas d'accident



Exemples d'actions ...

- Webinaires d'information à destination des communes
- Site internet www.lesbonsreflexes.com
- Présence sur les réseaux sociaux (*Facebook, Instagram, X et LinkedIn*)
- Vidéo consignes
- Conférence de presse de lancement le 5 octobre 15h00 Préfecture de Lyon
- 4 pages présentant la campagne
- Village forum Risk Indus Pont de Claix du 5 au 7 octobre 2023
- Poursuite du label Les bons réflexes
- Journée technique sur l'alerte avec l'IRMa et la métropole de Lyon début 2024
- Pollutec du 10 au 13 octobre 2023
- Pièces de théâtre avec la compagnie Essentiel Éphémère
- Actions des partenaires du réseau Les bons réflexes, ...



Les bons réflexes en cas d'accident

Conférence de presse de
lancement – présidée
par Mme la Préfète
Fabienne BUCCIO :

Jeudi 5 octobre 2023





Les bons réflexes

en cas d'accident



Village forum Risk Indus

Le samedi 7
Octobre 2023
de 10h à 17h00

 **RISK'INDUS**
tous concernés, tous acteurs

Nombreux espaces
ludiques et variés !
pour grands et petits

Jardins du centre aquatique
Flottibulle, Pont de Claix

VILLAGE FORUM

Prévention des risques industriels
et acteurs de la sécurité civile

Petite
restauration
sur place



INSTITUT FRANÇAIS DES
FORMATEURS RISQUES MAJEURS
ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT





5 – Questions / échanges

Merci de votre écoute

